

## SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'EXPLOITATIONS INDUSTRIELLES (1927-1960)

bras armé de [MM. Gouchaux et Cie](#), banquiers à Paris

### Participations :

[Acéries du Nord](#),  
[Automobiles postales](#),  
[Établissements Quillery](#),  
[Usines métallurgiques de la Basse-Loire](#)  
et [Compagnie industrielle de matériel de transport](#)

S.A., 1927.

Financière d'Exploitations industrielles  
(*La Journée industrielle*, 28 juin 1927)

Nouvellement constituée, cette société anonyme a pour objet l'étude, la recherche, l'obtention, l'acquisition et l'exploitation de concessions de toute nature ; la production, l'utilisation et la distribution de l'énergie électrique ; la création et l'exploitation de tous moyens de transports, ainsi que toutes participations ou prises d'intérêts dans toutes sociétés ou affaires quelconques.

Le siège a été fixé à Paris, 48, rue des Petits-Champs.

Le capital est de 5 millions, en actions de 560 fr., toutes souscrites en numéraire. Il a été créé, en outre, 5.000 parts de fondateur attribuées en rémunération d'apport à la société en commandite simple Gouchaux et Cie, à Paris, 25, rue de Clichy.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. Olivier Bascou [beau-frère du précédent], à Paris, 1, avenue du Parc-Monceau ; Eugène Colas<sup>1</sup>, à Paris, 26, avenue de Villiers ; et Mathieu Gouchaux, à Paris, 8, avenue Kléber.

---

Absorption de la [Société d'exploitations minières et industrielles](#)

---

Financière d'Exploitations Industrielles  
(*La Journée industrielle*, 22 mars 1929)

Une assemblée extraordinaire tenue hier a décidé l'augmentation du capital de 7 à 22 millions, par l'émission, à 102 fr. 50, d'actions de numéraire de 100 fr. de nominal.

---

<sup>1</sup> Eugène Colas (1870-1956) : tanneur-corroyeur à Paris (Éts Énault). Voir [encadré](#).

L'assemblée a également approuvé en principe l'absorption de la Société Anonyme d'Exploitations Minières et Industrielles moyennant la remise d'une action Société Financière pour deux actions Société anonyme d'Exploitations minières. À cet effet l'assemblée a voté une augmentation de 3 millions du capital social, à réaliser en actions d'apport.

Un commissaire a été nommé pour apprécier l'apport dont il s'agit et sa rémunération.

---

Financière d'Exploitations industrielles  
(*La Journée industrielle*, 20 juin 1929)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes du premier exercice se soldant par un bénéfice net de 3.654 504 francs.

L'assemblée a fixé le dividende à 13 fr. brut par action.

---

Financière d'Exploitations industrielles  
(*La Journée industrielle*, 23 juillet 1929)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier, a régularisé l'augmentation de capital de 25 millions à 35 millions.

---

Société financière d'exploitations industrielles  
(*La Journée industrielle*, 10 mai 1930)

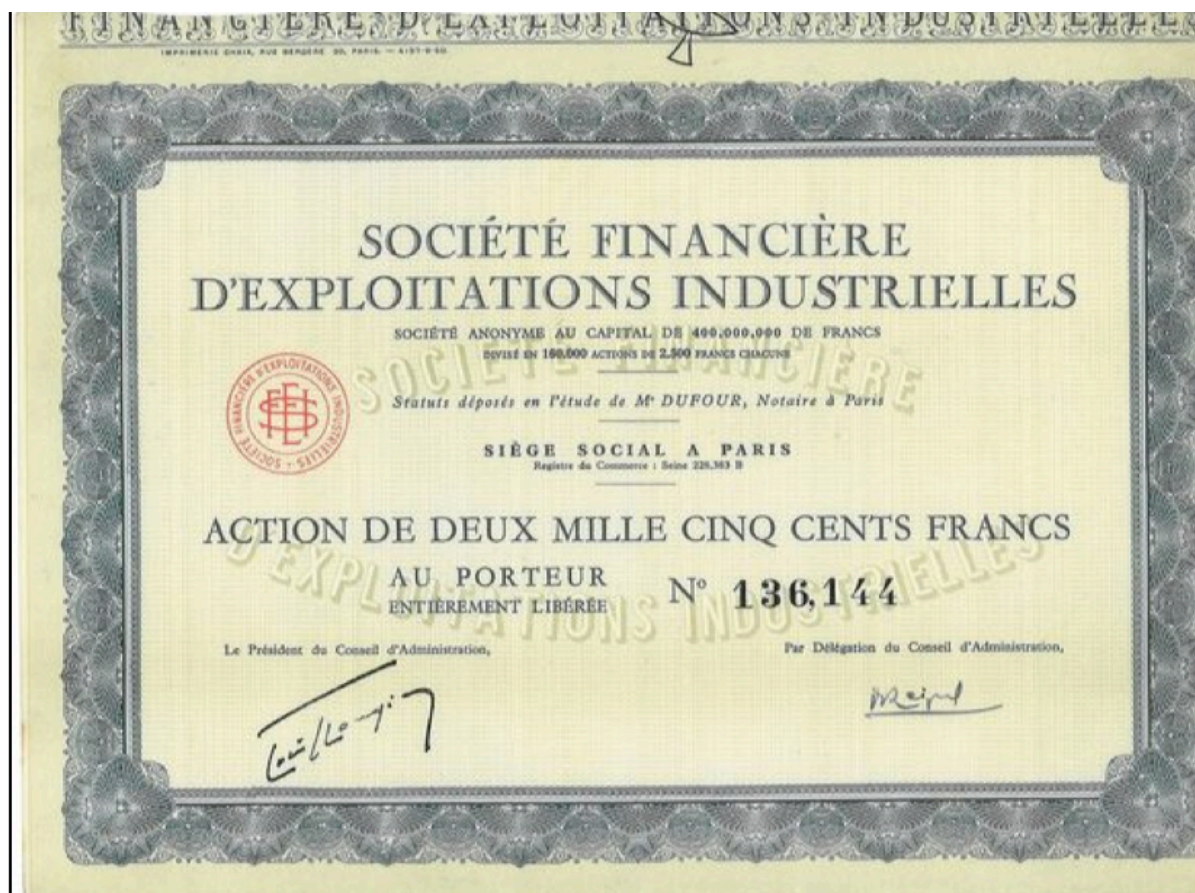
Siège transféré du 48. rue des Petits-Champs, au 223, rue Saint-Honoré, à Paris.

---

Société financière d'exploitations industrielles  
(*La Journée industrielle*, 13 mai 1930)

Cette société envisage la cotation des 320.000 actions A de 100 fr. qui constituent, avec les actions à vote plural, son capital de 35 millions de francs.

---



[www.scripofrance.com](http://www.scripofrance.com)

Valeurs d'actualité  
Société financière d'exploitations industrielles  
(*Le Journal des chemins de fer*, 1<sup>er</sup> juin 1930)

#### DOCUMENTATION

Société anonyme française constituée en 1927 pour 99 ans.

Siège social : 223, rue Saint-Honoré [siège depuis peu des Aciéries du Nord et de la CIMT]. – Reg. Commerce 228.383 B Seine.

Conseil d'administration M. M[athieu] Goudchaux, près. et adm dél. ; MM. O. Bascou, E. Colas.

Commissaires des comptes : MM. F. Picard, Ch. Hugon

Capital social actuel : 35 millions en 350.000 act. de 100 fr. À l'origine, 5.000.000 en actions de 500 fr., porté, en 1928 à 12 millions. En décembre 1928, les 24.000 act. de 500 fr. ont été divisées en 120.000 act. de 100 fr. dites actions A. Puis le capital a été porté à 25 millions par émissions de 30.000 actions B. Il a été élevé au chiffre actuel en 1929

Actions : 350.000 act. de 100 fr. libérées dont 30.000 act. B et 30.000 actions ont été remises en rémunération d'apports.

Les act. B, obligatoirement nominatives, ne sont transmissibles qu'avec l'autorisation du conseil qui peut exercer un droit de préemption moyennant un prix de rachat déterminé aux statuts.

Parts de fondateur : 5.000 parts de fondateur, sans valeur nominale (n° 1 à 5.000) attribuées en rémunération partielle d'apports, participent aux bénéfices comme ci-dessous et, en cas de liquidation à 20 % du surplus d'actif. Statutairement, il a été formé une Société civile des porteurs de parts.

Obligations : il n'a pas été créé d'obligations.

Répartition des bénéfices : 5 % à la rés. légale ; 2° 6 % aux act. ; 3° 1 % par administrateur ; 4° Tous prélèvements de prévoyance, s'il y a lieu. Le solde à raison de 80 % aux actions et 20 % aux parts.

Attributions au conseil : Jetons de présence et participation aux bénéfices comme ci-dessus.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale ord. : avant fin juin. Entrée : 5 act. A ou 1 act. B au minimum. Convocation : 20 jours à l'avance. Dépôt : 8 jours à l'avance. Vote chaque act. A représente 1/5<sup>e</sup> de voix ; chaque act. B 1 voix, le tout sans limitation.

Cotation : les actions sont cotées au marché officiel au comptant.

Service financier : M. Goudchaux, banquier, 223, rue Saint-Honoré.

#### NOTICE

La société est, avant tout, un holding. Elle s'est créé un portefeuille évalué au dernier bilan à 50 millions en chiffres ronds.

Toutefois, la société exploite une branche industrielle qui consiste dans la location de wagons-réservoirs.

Elle a absorbé, en 1929, la Société d'exploitations minières et industrielles, société appartenant au même groupe financier et qui lui a apporté son portefeuille..

Le portefeuille actuel de la Financière d'Exploitations Industrielles comprend des actions Aciéries du Nord, Automobiles postales, Établissements Quillery, Usines métallurgiques de la Basse-Loire et Cie industrielle de matériel de transport.

Les deux premiers exercices ont donné les résultats suivants.

	Bénéfices nets	Réserves (avant bénéfices nets)	Divid. act.	Divid. part
1 9 2 7 - 2 8 ( 1 9 mois }	3.654.000	4.000.000	13	29.55
1929	5.380.000	2.300.000	13	122.50

#### COMMENTAIRE

La Société ne donne aucune indication sur la provenance de ses bénéfices d'après leurs sources : revenus du portefeuille et bénéfices de l'exploitation industrielle. On ne peut donc se faire aucune idée sur la composition du portefeuille sur lequel les rapports du conseil ne donnent que des renseignements vagues. C'est fâcheux pour une affaire qui aligne 50 millions de participations à son dernier bilan.

Il eut été particulièrement intéressant de savoir qu'elle était la proportion occupée par les bonnes participations comme les Aciéries du Nord et les Établissements Quillery à côté de celle comme la Cie industrielle de matériel de transport, affaire au passé difficile.

La productivité de l'affaire, en 1929 est en déclin puisque le bénéfice n'est qu'en augmentation de 59 %, tandis que les frais généraux sont en plus-value de 235 %. Il est vraisemblable que cette augmentation doit provenir de la branche industrielle qui ne présenterait peut-être pas tous les éléments de succès que le conseil croyait y trouver.

La situation de trésorerie est difficile. L'excédent du disponible sur l'exigible, qui était de 8 millions au 31 décembre 1928, s'est transformé en un excédent d'exigibilités sur les disponibilités de 3 millions au 31 décembre 1929.

Il est vraisemblable que ce resserrement est dû à l'effort fait pour la constitution du portefeuille, celui-ci ayant marqué une augmentation plus importante que celle du capital.

Il ne serait pas impossible, toutefois, que de prochains appels de fonds soient en vue.

Le pacte est normal. Il y a néanmoins des actions à vote plural, mais qui sont loin d'avoir la majorité (130.000) voix seulement). A noter les prélèvements modestes du conseil, Les 5.000 parts, non cotées, seront les grandes bénéficiaires dans l'avenir ; elles sont rachetables.

L'action à 190 capitalise son dernier dividende de 10,81 net à 5,60 %. C'est un taux intéressant et qui permet d'envisager *a priori* l'action Financière d'Exploitations industrielles comme intéressante. Il faudra, néanmoins, que la Société affirme sa vitalité et qu'elle cesse de s'entourer de ténèbres maintenant qu'elle fait appel au public.

---

Société Financière d'Exploitations Industrielles  
(*La Journée industrielle*, 16 mai 1931)

Les actionnaires, réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présence de M. Mathieu Goudchaux, président du conseil d'administration, ont approuvé les comptes de l'exercice 1930 qui se traduisent par un bénéfice net de 5.745.987 francs auquel vient s'ajouter le somme reporté de 1929 : 2.341.885 francs.

Le dividende a été maintenu au même taux que l'an dernier. Il sera payable à partir du 15 juin, à raison de : net, actions A, 11 fr. 30 au nominatif et 10 fr. 86 au porteur ; actions B (obligatoirement nominatives), 11 fr. 30 ; parts, 106 fr. 50 au nominatif et 105 fr. 20 au porteur.

---

Société Financière d'Exploitations Industrielles  
(*La Journée industrielle*, 28 mai 1932)

L'assemblée ordinaire tenue hier sous la présidence de M. Mathieu Goudchaux, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1931, présentant un solde bénéficiaire de 4 millions 130.781 fr. auquel vient s'ajouter le report antérieur de 2.637.312 fr., soit un total disponible de 6.668.093 francs.

Le fonds de prévoyance a été doté de 1.500.000 fr. Il a été reporté à nouveau 314.514 francs.

Le dividende de 6 % sera mis en paiement à partir du 15 juin prochain, à raison de 6 fr. net au nominatif et 5 fr. 56 au porteur, pour les actions A, et 6 francs pour les actions B.

---

Société Financière d'Exploitations Industrielles  
(*La Journée industrielle*, 10 juin 1933)

L'assemblée ordinaire tenue sous la présidence de M. Mathieu Goudchaux, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1932 accusant un bénéfice net de 2.238.054 fr.

Il a été affecté 111.902 fr. à la réserve légale, 2 millions de francs au fonds de prévoyance ; report à nouveau 126.152 fr s'ajoutant au report antérieur de 2.851.827 francs.

MM. Mathieu Goudchaux, Bascou et Eugène Colas, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

Société Financière d'Exploitations Industrielles  
(*La Journée industrielle*, 13 juin 1934)

Réunis hier en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Mathieu Goudchaux, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1933 faisant apparaître un bénéfice net de 2.131.857 francs.

Les actionnaires ont décidé, sur la proposition du conseil, de porter ce bénéfice, à concurrence d'une somme de 2 millions, au fonds de prévoyance, le reliquat venant s'ajouter au solde reporté de l'année précédente de 2 millions 977.979 francs.

---

Société Financière d'Exploitations Industrielles  
(*La Journée industrielle*, 13 juin 1935)

Réunis hier en assemblée ordinaire sous la présidence de M. Mathieu Goudchaux, président du conseil d'administration, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1934 faisant ressortir un bénéfice net de 2.351.916 fr. Compte tenu du report antérieur de 3.006.094 fr., le solde disponible ressort à 5.358.010 francs.

Après dotation de la réserve légale et affectation au fonds de prévoyance d'une somme de 2 millions, le reliquat de 3.240.414 fr. a été reporté à nouveau.

M. Goudchaux, administrateur sortant, a été réélu.

---

Société Financière d'Exploitations Industrielles  
(*La Journée industrielle*, 14 novembre 1935)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier, a décidé la suppression, au moyen du remboursement de leur valeur, des 30.000 actions à vote privilégié, dites catégorie B.

L'assemblée a fixé à 110 fr. net la valeur de chacune des actions B.

Les assemblées spéciales des titulaires d'actions B et des propriétaires d'actions A, tenues ensuite, ont approuvé les décisions de rassemblée générale extraordinaire.

---

Mémento de l'actionnaire  
AVIS DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES AGENTS DE CHANGE  
Financière d'exploitations industrielles  
(*Le Journal des débats*, 24 juin 1936)

À partir du 24 juin, les 64.000 actions de 500 fr., numéros 1 à 64.000, libérées et au porteur, coupon n° 6 attaché, seront admises aux négociations du Parquet, au comptant, en remplacement des actions anciennes de 500 fr., qui seront provisoirement maintenues à la Cote.

---

Société Financière d'Exploitations Industrielles  
(*La Journée industrielle*, 26 juin 1937)

L'assemblée ordinaire tenue hier a approuvé les comptes de l'exercice 1936 se soldant par un bénéfice de 5.781.522 francs. Compte tenu du report antérieur, soit 3.242.010 fr., le disponible s'élève à 9.023.533 francs.

Le dividende, payable le 28 juin, a été fixé comme suit : actions passibles de l'impôt de 18 %, au porteur : 13 francs 25 ; au nominatif : 14 fr. 76 ; actions passibles de l'impôt de 12 %, 15 fr. 84.

Une assemblée extraordinaire tenue ensuite a autorisé le conseil à racheter, de gré à gré, en une ou plusieurs fois, les 5.000 parts de fondateur, au prix maximum de 1.250 fr. net, ce chiffre s'entendant pour les parts passibles de l'impôt de 18 %.

---

LES TRANSPORTS MARITIMES  
Les Chargeurs réunis  
Augustin HAMON,  
*Les Maîtres de la France*, tome III,  
Éditions sociales, février 1938, 354 pages

M. Eugène Colas est maire de Deauville où il possède une villa, mais il est aussi administrateur de la Société financière d'exploitations industrielles, société bancaire au capital actions de trente-deux millions et au capital obligations de 26 millions que préside M. Mathieu Goudchaux <sup>2</sup>.

---

Financière d'Exploitations Industrielles  
(*La Journée industrielle*, 30 juin 1938)

L'assemblée ordinaire tenue le 28 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1937, faisant ressortir un bénéfice de 7.387.406 francs

Le dividende brut, fixé à 18 fr. par action, sera payable à partir du 5 juillet, à raison de net : 15 fr. 08 on 13 fr. 32 au nominatif et 11 fr. 21 au porteur.

L'activité de la société est restée relativement limitée par suite des conditions économiques qui ne se sont pas améliorées. Le rapport ajoute que la société a renforcé sa situation de trésorerie et développé son service d'études industrielles, en vue d'être en mesure de profiter éventuellement de circonstances plus favorables.

---

---

<sup>2</sup> Son hôtel est 8, avenue Kléber. Il appartient à une famille d'origine juive alsacienne (voir *France sociale et politique, années 1890-1891*, par Augustin Hamon). Nous le retrouverons comme administrateur de sociétés métallurgiques, etc. La Société financière d'exploitations industrielles n'a que trois administrateurs, et le troisième est M. Olivier Bascou, ancien préfet, ancien député, beau-frère de M. Mathieu Goudchaux et ayant un château à Aignan (Gers). Il est le beau-père du comte Pierre de Mouy, qui est directeur général de la Société générale (voir tome 1, p. 58). En fait, cette société bancaire est une affaire de famille. Il est probable que M. Mathieu Goudchaux est un descendant du banquier Michel Goudchaux qui fut ministre des Finances en 1848.

Financière d'Exploitations Industrielles  
(*La Journée industrielle*, 12 juillet 1939)

Réunis le 10 juillet en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. O. Bascou, président du conseil d'administration, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1938, faisant ressortir un bénéfice net de 7 millions 668.404 fr., auquel vient s'ajouter le report antérieur de 3.612.220 francs.

Le dividende a été fixé à 18 fr. par action et sera mis en paiement à partir du 12 juillet, à raison de, net : 14 fr. 76 ou 13 fr. 14 au nominatif, suivant la catégorie, et 9 fr. 80 au porteur.

M. Eugène Colas, administrateur sortant, a été réélu.

Une assemblée extraordinaire, tenue le même jour, a décidé d'augmenter le capital social de 28 millions de francs, par l'incorporation de réserves et la remise aux actionnaires d'actions nouvelles au nominal de 500 fr. entièrement libérées, à raison de 7 actions nouvelles pour 8 actions anciennes de 500 fr. Le capital social se trouve ainsi porté à 60 millions.

---

Société financière d'exploitations industrielles  
(*Pais-Municipal*, 23 juillet 1939)

A.G.O.

L'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la Société financière d'exploitations industrielles s'est réunie le 10 juillet 1939, au siège social, 223, rue Saint-Honoré, à Paris.

L'assemblée était présidée par M. Olivier Bascou, président du conseil.

Scrutateurs, le représentant du Crédit algérien et M. Michel Bernard.

Après avoir entendu la lecture du rapport du conseil et des rapports des commissaires, l'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1938 et la répartition des bénéfices proposée.

Montant net revenant à chaque action de 500 fr.

Actions passibles de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières au taux de 27 % : au porteur 9 fr. 80, nominatives 13 fr. 14.

Actions passibles de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières au taux de 18 pour 100 : 14 fr. 76.

Païement du coupon le 12 juillet 1939, chez MM. Goudchaux et Cie, 223, rue Saint-Honoré, Paris.

---

Société financière d'exploitations industrielles  
(*Pais-Municipal*, 23 juillet 1939)

A.G.E.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 1939 s'est réunie sous la présidence de M. Olivier Bascou, président du conseil.

Scrutateurs, le représentant du Crédit algérien et M. Michel Bernard.

L'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social de 28 millions de francs par l'incorporation de réserves et la remise aux actionnaires d'actions nouvelles, au nominal de 500 francs, entièrement libérées, à raison de 7 actions nouvelles pour huit actions anciennes au nominal de 500 francs.

Le capital social se trouve ainsi porté à 60 millions de francs.



---

*Annuaire Desfossés* 1940, p. 414 :  
Société financière d'exploitations industrielles  
Conseil : O. Bascou, pdt ; L. Mongin, Adm.-d. ; E. Colas ; P. Leroy.  
Commissaires des comptes : MM. J. Choppin de Janvry, F. Vial.

---

*Annuaire Desfossés* 1945, p. 2291 :  
Société financière d'exploitations industrielles  
Conseil : L. Mongin, PDG ; S. Foy<sup>3</sup>, R. Grangier de la Marinière, P. Leroy, S. Piétri<sup>4</sup>.  
Commissaires aux comptes : MM. J. Choppin de Janvry, F. Vial ; G. Mathis, suppléant.

---

*Annuaire Desfossés* 1948, p. 470 :  
Société financière d'exploitations industrielles  
Conseil : L. Mongin, PDG ; S. Foy, R. Grangier de la Marinière, P. Leroy, S. Piétri.  
Commissaires aux comptes : MM. J. Richet ; R. Barrier, suppl.

---

*Annuaire Desfossés* 1953, p. 299 :  
Société financière d'exploitations industrielles  
Conseil : L. Mongin, PDG ; S. Foy, R. Grangier de la Marinière, S. Piétri, J. Lévy.  
Commissaires aux comptes : MM. J. Choppin de Janvry, J. Richet.

---

### Société financière d'exploitations industrielles [Desfossés 1956/304]

Mongin (Louis), 304 (pdg Sté financ. d'exploit. indus.)(Goudchaux), 983 (CIMT), 1633 (Éts Quillery).  
Foy (Sébastien)(1900-1967)[descendant du général Foy (noblesse d'Empire). Petit-fils par sa mère de Théodore Porgès, banquier. Neveu d'Edmond Porgès, banquier, administrateur de Cuivre et pyrites, et de Robert Porgès, administrateur de la Société d'études du Nord. Marié à l'actrice Elvire Popesco. Ancien administrateur des Messageries fluviales de Cochinchine], 304 (Sté financ. d'exploit. indus.)(Goudchaux), 1784 (PROA), 1807 (Hts plateaux indoch.).

La Marinière (Grangier de), 42 (Monde-Vie), 63 (Monde-Incendie), 304 (Sté financ. d'exploit. indus.)(Goudchaux).

Lévy (Jean)[/o], 304 (Sté financ. d'exploit. indus.)(Goudchaux), 983 (pdg CIMT), 1633 (Éts Quillery).

Piétri (Sampiero)[1883-1964][Frère du ministre][inspecteur de la Banque de l'Indochine, dga Banque commerciale africaine, anc. adm. de la Biênhoà ind. et forestière, anc. v.-pdt de la Soc. marocaine de construction métallique], 304 (Sté financ. d'exploit. indus.), 1524 (Sarlino), 1792 (Caoutchouc du Donai).

COMMISSAIRES AUX COMPTES : MM. R. Barrier, P. Simon.  
SIÈGE SOCIAL : Paris, 61. boulevard Haussmann. Tél. : ANJ. 80-36.)

---

<sup>3</sup> Sébastien Foy (1900-1967) : descendant du général Foy (noblesse d'Empire). Petit-fils par sa mère de Théodore Porgès, banquier. Neveu d'Edmond Porgès, banquier, administrateur de Cuivre et pyrites, et de Robert Porgès, administrateur de la Société d'études du Nord. Marié en octobre 1939 à l'actrice Elvire Popesco. Propriétaire-élèveur de chevaux. Conseiller général de Bayeux (Calvados)(1929). Administrateur de l'Omnium franco-anglais (juillet 1938), des Messageries fluviales de Cochinchine et des Plantations réunies de Mimot (ca 1940), de la Manufacture indochinoise de cigarettes, des Plantations de Kratié, des Plantations réunies de l'Ouest-Africain et des Hauts plateaux indochinois.

<sup>4</sup> Sampiero Piétri (1883-1964) : inspecteur de la Banque de l'Indochine, vice-président de la Société marocaine de construction métallique. Voir encadré :  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/SMCM-Barbie.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/SMCM-Barbie.pdf)

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée le 23 mai 1927, pour une durée de 99 ans.

OBJET : Toutes participations ou prises d'intérêts dans toutes sociétés ou affaires.

PARTICIPATIONS : Cie industrielle de matériel de transport, Solowac (Sté de location de wagons-citernes). La société exploite, en outre, un parc de 631 wagons-citernes pour le transport de carburants, dont elle est propriétaire.

CAPITAL SOCIAL : 400 millions de francs, divisé en 160.000 actions de 2.500 fr. entièrement libérées.

À l'origine, 5 millions, en 10.000 actions de 500 fr. Porté en 1928 à 12 millions par l'émission à 527 fr. 50 de 14.000 actions de 500 fr. En octobre 1928, les 24.00 actions de 500 fr. ont été divisées en 120.000 actions de 100 fr. dites A et le capital a été porté à 15 millions par l'émission au pair de 30.000 actions de 100 fr. dites B à vote plural ; en avril 1929, le capital a été porté à 25 millions par la création de 100.000 actions A dont 70.000 émises à 102 fr. 50 et 30.000 remises à la Société d'exploitations minières et Industrielles en rémunération d'apports, si en juillet 1929 à 35 millions par l'émission à 103 fr. de 100.000 actions, divisé alors en 320.000 actions A et 30.000 actions B à vote plural. Ramené en novembre 1935 à 32 millions par le rachat à 110 fr. de 30.000 actions B et leur annulation en conséquence. Le capital était alors divisé en 320.000 actions d'une seule catégorie. En mars 1936, les 320.000 actions de 100 fr. ont été échangées contre 64.000 actions de 500 fr. (1 nouv. de 500 fr. contre 5 actions de 100 fr.). Porté à 60 millions en juillet 1939 par incorporation de réserves et remise gratuite de 7 actions nouvelles pour 9 anciennes. Porté en 1947 à 200 millions par la création de 280.000 actions nouvelles de 500 fr. attribuées gratuitement aux actionnaires (7 nouv. pour 1.500 fr. de nominal), Porté en 1949 à 400 millions par élévation du nominal de 500 à 1.000 fr. Regroupement en titres de 2.500 fr. à partir du 20 août 1951.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, somme à fixer pour les réserves, 6 % d'intérêt aux actions. Sur le solde, prélèvements facultatifs pour amortissements, réserves ou reports, 1 % par administrateur. Le reliquat aux actions.

SERVICE DES TITRES, TRANSFERTS ET PAIEMENT DES COUPONS : Société générale, MM. Goudchaux et Cie.

COUPONS NETS AU PORTEUR : n° 22 (27 juin 1951), 44 fr. ; 23 (31 juillet 1952), 174 fr.; 24 (22 janvier 1953) : droit d'attribution à 8 actions de la Cie générale des automobiles postales, 8 actions des Forges et aciéries du Nord et de l'Est [« Nord-Est »], 1 action ancienne des Ateliers et chantiers de Bretagne pour 60 coupons ; 25 (22 janvier 1953) : droit d'attribution à 1 action nouvelle des Ateliers et chantiers de Bretagne, assimilée aux actions anciennes pour 49 coupons ; 26 (25 juin 1953), 167 fr. ; 27 : droit d'attribution (20 avril 1954) . 3 actions Cie industrielle de matériel de transport et 2 actions Établissements Quillery pour 12 coupons ; 28 : droit d'attribution (11 juin 1954) : 1 action Forges et aciéries de Nord et Lorraine [« Uckange »] et 2 actions [Coloniale des Chaux et ciments de l'Afrique-Occidentale française](#) pour 160 coupons ; 29 (27 juin 1955), 266 fr.

	Amort.	Provis.	Bénéf. nets	Réserves	Divid. + Tant.	Divid. brut par act
1945	—	509	4.688	—	3.000	25 00
1946	—	—	5.454	2.273	3.000	25 00
1947	—	—	12.083	5.604	6.000	15 00
1948	—	—	22.782	16.190	12.189	30 00
1949	—	—	21.098	1.098	20.000	50 00
1950	—	—	26.776	6.339	20.000	50 00
1951	—	—	50.051	20.002	28.302	175 00
1952	—	—	50.093	20.005	28.304	175 00
1953	—	—	47.028	10.351	21.005	Titres
1954	—	—	59.222	7.090	51.580	315 00

BILANS AU 31 DECEMBRE (En 1.000 francs)

	1950	1951	1952	1953	1954
ACTIF					
Immobilisations (nettes)	117.895	187.659	183.472	143.474	206.984
Autres valeurs immobilisées	151.388	216.678	208.606	221.165	62.450
Réalisable :					
Valeurs d'exploitation	3.179	2.967	4.482	4.010	3.419
Débiteurs	94.082	146.386	148.374	123.077	134.009
Titres de placement	199.780	224.494	262.932	209.213	213.390
Disponible	40.527	56.546	37.434	48.902	69.401
	<u>606.796</u>	<u>834.730</u>	<u>845.350</u>	<u>749.834</u>	<u>689.653</u>
PASSIF					
Capital	400.000	400.000	400.000	400.000	400.000
Réserves	52.679	214.912	261.849	192.219	53.605
Dette à long terme	33.156	22.043	—	—	—
Dette à court terme	94.286	147.724	133.408	110.587	176.826
Bénéfices	26.776	50.051	50.093	47.028	59.222
	<u>606.796</u>	<u>834.730</u>	<u>845.350</u>	<u>749.834</u>	<u>689.653</u>

1960 : absorption par la Cie du Nord (Rothschild)